



Lous GAFIANS

Le journal de la section de Montpellier

CDAS



3000 personnes dans les rues de Montpellier...!



CHSCT

SNAD-CGT

Centre de Viticulture , 12 avenue des amandiers, 34420 Villeneuve les Béziers
tel : 09 702 770 40 - port. : 06 27 86 26 20, mail : snad@snad-cgt-montpellier.org



Page 3 : CDAS - déclaration liminaire

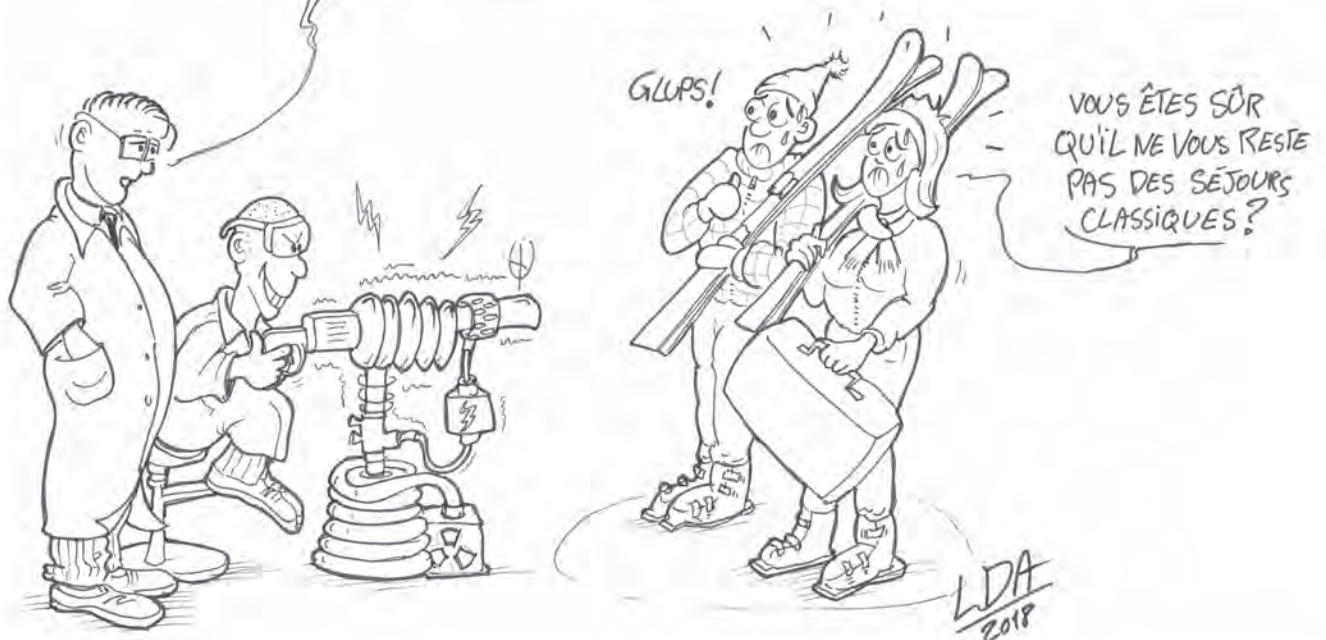
Page 4 : CDAS - compte-rendu

Page 5 : CHSCT - déclaration liminaire

Pages 6 et 7 : CHSCT - compte-rendu

JUSQU'OU LA DÉMATÉRIALISATION ?

POUR PROFITER DE NOTRE SÉJOUR DÉMATÉRIALISÉ À TARGASSONNE, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉMATÉRIALISER LES HEUREUX INSCRITS !!!





CDAS du 9 avril 2018 Déclaration Liminaire

Bientôt un arbre de Noël dématérialisé ?

Le budget des crédits d'action sociale à l'ordre du jour de ce CDAS paraît bien insuffisant quand on voit qu'un retraité des finances n'a « droit » qu'à 3,19 € alors que son pouvoir d'achat est en baisse constante (hausse de la CSG non compensée...). Les actions de la délégation en ce sens sont indispensables pour maintenir le lien social avec nos aînés.

Dans ce contexte, la politique de totale dématérialisation voulue et imposée par notre Ministère ne peut pas s'appliquer à l'Action Sociale.

Dernier exemple en date, les chèques cadeaux du prochain arbre de Noël seront dématérialisés !

Nous regrettons cette démarche qui va casser un peu plus le lien social entre les agents et la délégation.

En effet, les agents ont besoin d'un « contact privilégié » et d'une proximité immédiate avec le personnel de l'action sociale pour exposer leurs attentes, leurs difficultés et des sujets personnels.

Nous n'avons que peu d'informations sur ce nouveau mode de distribution : qu'advient-il du reliquat des chèques cadeaux non réclamés ou inutilisés ? Comment seront préservées nos données personnelles (par ex : adresse mail personnelle et professionnelle) par la société émettrice ? Toutes ces questions restent à ce jour sans réponse.

Nous pensons que ce mode de distribution ne correspond en rien aux attentes des collègues.

Les représentants CGT Finances

Compte-rendu

En préambule de ce CDAS, vos représentants ont dénoncé la tendance au « tout dématérialisé » qui touche maintenant les chèques cadeaux distribués pour Noël. Ces derniers seront désormais dématérialisés et ne seront accessibles que par internet. Finie la tournée des agents des services sociaux dans tous les services, c'est encore un lien social qui se perd.

Point sur les dernières actions réalisées :

► Cirque Bouglione : L'arbre de Noël a eu lieu le 6 janvier 2018. 1 035 participants dont 700 enfants se sont retrouvés pour un spectacle de grande qualité.

► Galette de janvier pour les retraités : La galette des retraités est une journée incontournable pour nos aînés, Cette journée a été un succès et maintient le lien social.

► Sortie actifs : Séjour Targassonne (57 participants). Ce séjour a affiché complet.

Les retours sur cette prestation ont été unanimement positifs. Ce séjour sera renouvelé l'année prochaine avec une priorité pour ceux qui ne sont pas partis.

Actions à venir :

► Un séjour autofinancé pour les retraités à la résidence EPAF de BALLAN-MIRE aura lieu du 8 au 15 septembre 2018

► Sortie retraités: Sortie à la journée Écluses Narbonne – Ruban bleu. Le repas est prévu aux Grands Buffets de NARBONNE ! Cette sortie se déroulera le mardi 25 septembre 2018. La participation pour cette journée est de 20 euros.

► Voyage enfants Toussaint : « Paris Disney » pour les 7-13 ans et « Paris spectacles » pour les 14-17 ans.

Ces deux sorties se dérouleront du 22 au 24 octobre 2018. La participation demandée est dégressive (110 € pour le 1^{er} enfant, 90 € pour le 2^e enfant, 70 € pour le 3^e enfant)

Noël 2018 : BOWLINGSTAR

L'arbre de Noël aura lieu cette année le mercredi 5 décembre 2018 au Bowlingstar de Montpellier Prés d'Arènes.

La prestation est prévue pour 1 parent accompagnant pour 1 à 2 enfants, 2 parents pour 3 enfants et plus. Aucune possibilité de place pour un parent supplémentaire,

Un espace « Pôle Baby » est prévu pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans (présence obligatoire du parent).

Au programme : Bowling, Structures gonflables, divers ateliers, spectacle de magie, venue du Père Noël et goûter.

Projet de fusion des restaurants financiers :

Le projet de fusion des 4 restaurants financiers du 34 (Béziers Verdier, Montmorency, Chaptal et la Pailade) lancé en 2016 suit son cours... Les études de coût des travaux préalables à réaliser sont à l'étude de la Centrale. Plusieurs interrogations subsistent notamment sur le sort des emplois BERKANI travaillant sur Béziers VERDIER ou la mise à disposition par l'administration du président de la nouvelle association, rejetée par la DDFIP.

Points divers :

► Plusieurs prestations interministérielles sont accessibles à tous les agents pour les centres aérés, les classes vertes ou les séjours linguistiques. Les demandes se font en ligne sur le site de la délégation : <https://monalize.alize/sites/Alize/accueil/vie-quotidienne/action-sociale/je-souhaite-partir-en-vacances-o.html>

► Relogement de la Délégation action sociale: Dans le cadre du réaménagement des locaux de Montmorency, il est prévu d'installer la délégation dans son ensemble au rez de jardin du bâtiment de l'INSEE. Vos représentants ont rappelé la nécessité de maintenir un espace adapté et confidentiel pour recevoir les agents.

Les représentants CGT Finances CDAS

CHSCT - déclaration liminaire



Montpellier, le 13 avril 2018

**Les représentants des organisations syndicales
au CHSCT de l'Hérault**

À

Monsieur Le Président du CHSCT de l'Hérault

Objet : Déclaration liminaire DUERP/PAP Douane 2018

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de la réunion du CHSCT 34 prévoit au point 7 l'examen pour avis des DUERP et PAP de la DI et de la DR des Douanes 2018.

L'exercice 2017-2018 était théoriquement celui d'une actualisation complète du DUERP, notamment par le biais de la sollicitation de l'ensemble des agents par les chefs de services dans l'objectif de recenser et évaluer les risques d'exposition.

Force est de constater que cette première phase a été largement escamotée dans la plupart des services en l'absence de réunion dédiée alors qu'elle est pourtant essentielle à la pertinence de la démarche et à l'efficacité des mesures de prévention à mettre à place.

La note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2018 souligne « *l'importance de la description des situations d'exposition comme conditionnant la détermination de mesures de prévention adaptées* ».

Alors qu'un questionnaire de recensement des risques a été adressé à l'ensemble des agents de la DDFIP, nous notons que la Douane n'a entrepris aucune démarche volontariste d'une mise à jour du DUERP conforme à la réalité des risques existants.

Ce manquement entraîne un DUERP incomplet rendant irréalisable la rédaction d'un PAP adapté aux risques réellement encourus par les agents.

Les représentants des organisations syndicales au CHSCT 34 se sont largement impliqués dans l'élaboration du DUERP 2018, lors des réunions des groupes de travail dédiés puis en enrichissant le projet de DUERP par de nombreuses demandes de prise en compte de risques qui n'étaient pas recensés.

Le DUERP 2018 présenté étant toujours incomplet, le PAP s'avère nécessairement inadapté.

En conséquence l'ensemble des organisations syndicales demande le retrait de ce point de l'ordre du jour pour rectification du DUERP/PAP 2018 et le report du vote lors de la réunion plénière du prochain CHSCT.

Compte-rendu

En réponse à la déclaration liminaire inter-syndicale, le Directeur des Douanes refuse toujours d'intégrer au DUERP 2018 les lignes qui ont sauté entre les deux exercices 2017 et 2018, prétextant :

► une consultation des OS large et entière même si le document ne nous a été communiqué qu'un **seul jour** avant le groupe de travail et que **nous avons découvert en séance** le changement de référentiels de cotation des risques !

► que les agents ont été invités à s'exprimer lors des réunions de service. Le Directeur a demandé aux Chefs de service de tenir ces réunions sans toutefois contrôler l'exécution de ses consignes.

Bizarrement et encore une fois la Douane se distingue puisque le changement de référentiel n'a pas posé de problème à la DDFIP et n'a entraîné aucune perte de lignes de risque.

Nous voulons vous sensibiliser sur le recul important que constitue l'exercice 2018 du DUERP.

L'exemple le plus flagrant :

Ancien référentiel	Nouveau référentiel
8.1 Exigences de travail	10 Risques psycho sociaux
8.1.1 Quantité de travail	10.1 Exigences de travail
8.1.2 Pression temporelle	10.1 Exigences de travail
8.1.3 Objectifs	10.1 Exigences de travail
8.1.4 Complexité du travail	10.1 Exigences de travail
8.1.5 Qualification	10.1 Exigences de travail
8.1.6 moyens matériels disponibles	10.1 Exigences de travail
8.1.7 Conciliation travail et vie personnelle	10.1 Exigences de travail

Est-ce assez parlant ?

Nous demandons encore une fois que les risques supprimés soient ajoutés au DUERP 2018 et pour se faire le report de ce point de l'ordre du jour.

Nous exigeons que la liste des risques que Monsieur le Directeur refuse d'intégrer au DUERP soit jointe au procès verbal du CHSCT .

Lors du vote des PAP DI ET DR, **l'ensemble des organisations syndicales ont voté contre.**

Vient ensuite l'examen des propositions de budget.

- De l'éclairage de Nîmes	4 741,42 €
- Les contrôles réglementaires (incendie + électricité)	2 323,72 €
- (eau chaude + eau de boisson)	3 528,00 €
- D'EPI (casques)	86,97 €
- Aménagement de poste (tapis de souris...)	331,47 €
- Lampes de bureau (SRE)	719,16 €
- Lampes de bureau (tous sites)	358,33 €
- Formation conduite rapide (proposition CGT)	6 048,00 €
- D'EPI (vestes)	619,00 €

Nous avons voté pour le financement

Compte-rendu... La suite...

Nous avons renouvelé auprès de l'administration, la demande d'un carnet à point pour certains agents de services CO Viti.

Nous demandons pour le prochain CHSCT que l'assistant de prévention présente des devis pour la mise aux normes de cellules de retenue douanière et dans notre rôle d'impulsion (comme nous l'avons fait pour le stage de conduite rapide), nous demandons à ce que soit chiffré l'équipement des cellules avec des caméras de vidéo surveillance reliées aux ordinateurs des salles de procédures.

Nous rappelons en effet que la responsabilité pénale des agents en charge des retenues douanières est engagée.

Le DR répond qu'il s'agit d'un problème national.

Nous lui répondons qu'il y a quelques années, un infracteur a fait une crise cardiaque dans une cellule et c'est un coup de chance qu'un agent s'en soit aperçu.

Questions diverses

Le Directeur nous informe de la désignation de Mme MESTRE comme PMR.

Il nous donne les chiffres concernant l'équipement en GPB pour la DR.

Le rapport du CREL évaluant l'état de conservation des GPB ne concernant que la marque COMODITEX, les officiers de tir seront formés pour vérifier les gilets en dotation depuis 2006 .

Toujours pas d'avancée pour les GPB adaptées à la morphologie féminine !!!!

Nous demandons l'aménagement des aubettes de MMA car, contrairement à ce que le directeur nous avait affirmé, elles ne sont pas aux normes PFF.

Une visite de site est prévue...